



## | 4 Inondations

Il existe 3 grands types d'inondations :

- **CRUE TORRENTIELLE** : Crue très rapide et puissante dans un bassin versant à fortes pentes. Elle est due à des précipitations brutales et intenses.
- **CRUE LENTE** : La lente montée des eaux permet de prévoir le phénomène quelques heures voire plusieurs jours à l'avance.
- **CRUE DE PLAINE** : Crue due à une montée lente et progressive des eaux dans un bassin versant à faible pente. Elle est souvent liée à des précipitations de longue durée.



### LES MESURES PRISES PAR LA VILLE DE BACHY

- > Prise en compte des zones inondables dans le Plan Local d'Urbanisme
- > Entretien des différents cours d'eau et fossés de la commune

- > Collaboration avec les Pompiers, la Préfecture, la Gendarmerie, et la DDTM
- > Distribution, pour les habitations à risques, de « Flood-sax » pour protéger les habitations

## *Inondations*

# LES BONS REFLEXES

### AVANT



- > Fermer portes, fenêtres et aérations.
- > Veiller à l'étanchéité des parties basses.
- > Couper le gaz et l'électricité (notamment en partie basse de l'immeuble).
- > Ranger au sec les produits toxiques, objets putrescibles et documents officiels (carte d'identité...).
- > Prévoir l'évacuation des biens et des personnes. Utiliser les escaliers pour accéder aux étages.

### PENDANT



- > Écouter la radio (France Bleu Nord 94,7 Mhz) pour connaître les consignes à suivre.
- > Ne pas tenter de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école. Ils y sont protégés. Les enseignants et le personnel municipal s'occupent d'eux.
- > Libérer les lignes téléphoniques pour les secours.
- > Ne pas s'engager en zone inondée.
- > Évacuer les lieux seulement sur ordre des pompiers.

## **APRÈS**

- > Aérer et désinfecter les pièces.
- > Chauffer dès que possible.
- > Rétablir l'électricité : uniquement après intervention d'un professionnel et sur une installation sèche.
- > Circuler avec prudence (chaussées boueuses, affaissements...).
- > Déclarer les dégâts aux compagnies d'assurances après évaluation avec des professionnels compétents (catastrophes naturelles).
- > Ne pas toucher les câbles tombés à terre.



**NE PAS ALLER À PIED OU EN VOITURE DANS DES ZONES ENCORE SUBMERGÉES,  
VOUS IRIEZ AU DEVANT DU DANGER !**